



MAITRESSE DE MAISON (H/F)

DITEP VALLEE DE L'ODON

Baron sur Odon – CDD

Association des Amis de Jean Bosco

Le **DITEP VALLEE DE L'ODON** (Hébergement, CAFS, temps de jour, SESSAD) accompagne 137 jeunes de 0 à 20 ans orientés par la MDPH qui, bien que leurs potentialités intellectuelles et cognitives soient préservées, présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.





DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité conjointe du, de la chef-fe de service éducatif du groupe d'affectation, la maîtresse de maison est chargée d'assurer principalement la confection des repas, l'entretien des locaux et du linge collectif. La maîtresse de maison doit savoir mettre en place une relation bienveillante et cadrante avec les jeunes, d'autant plus qu'elle intervient sur leur intimité au travers de l'aide à la gestion de leur chambre, de leur linge voire de leur hygiène.

MISSIONS PRINCIPALES

- Entretien tous les locaux
- Confectionner les repas du midi et du soir
- Entretien et gérer le linge collectif
- Signaler, selon le protocole, toute casse, dysfonctionnement présentant ou pas un caractère de dangerosité dans les locaux
- Participer à des tâches d'entretien sur les locaux (hors groupe) de l'établissement ou à l'organisation d'un événement particulier (repas de fin d'année de l'école, etc...)

CONDITIONS

-  **Type de contrat** : CDD
-  **Rémunération** : Selon expérience et grille indiciaire en vigueur [CCNT du 15 mars 1966]
-  **Autre** : Permis B
-  **Poste à pourvoir** : A partir de septembre 2024

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à : itep.valleedelodon@aajb.asso.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **30/09/2024**

« A compétences égales, une attention particulière sera accordée aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail ».

Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son engagement et s'ouvrir sur de nouvelles perspectives aujourd'hui incontournables, mais riches.

L'AAJB EN BREF

- **38** établissements et services
- Plus de **11.100** hommes, femmes, enfants et familles accompagnés
- **690** professionnels
- **13** directions d'établissements
- Un **champ d'action** riche : handicap, protection de l'enfance, logement/hébergement social et d'urgence, insertion professionnelle, personnes âgées, asile, médiation et parentalité.

Date de dépôt de l'offre : 27/08/2024